



## CONFÉRENCE

# LES CONFLITS D'INTÉRÊT ET LA COMMANDE PUBLIQUE

**26 novembre 2024**

**Club 13 - 15 avenue Hoche, 75008 Paris**

Nous avons le plaisir de vous informer de la tenue de la cinquième rencontre du club « À l’Affiche », le cycle d’événements co-imaginé par le cabinet Taylor Wessing et les éditions LexisNexis.

Définis à l’article L. 2141-10 du code de la commande publique, les conflits d’intérêts constituent une thématique majeure et dont la place croît à la faveur d’un mouvement de moralisation de la vie publique. Dans ce cadre, la régularité même des contrats de la commande publique est de plus en plus impactée par l’existence éventuelle de situations de conflits d’intérêts.

En matière pénale, pourtant, il y a bien longtemps que le droit s’intéresse à la question puisque le droit pénal de la commande publique a émergé dès la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 créant le délit dit de favoritisme (délict d’octroi d’un avantage injustifié).

En plus de trente ans, les lignes ont bougé et la prévention mais aussi la sanction des conflits d’intérêts sont désormais plus étroitement encadrés.

Cette rencontre du club « À l’Affiche » sera notamment l’occasion d’évoquer :

- > L’appréciation du risque de délict de favoritisme et ses derniers développements jurisprudentiels ;
- > L’importance de la thématique des conflits d’intérêts dans la passation des contrats publics à la faveur notamment de la consolidation de la théorie des apparences ;

Les mesures préventives ou correctives à envisager face à des situations actuelles ou potentielles de conflits d’intérêts.

Inscription gratuite et obligatoire en cliquant [ici](#).

## Programme

18h00-18h30 : accueil

18h30-19h30 : conférence avec l’intervention de :

- > Laurent Breuille, Magistrat au Tribunal administratif de Montreuil,
- > Le Professeur Didier Rebut, Directeur de l’Institut de criminologie et de droit pénal de Paris à l’Université Paris Panthéon-



Assas dans le cadre d'une vidéo qui sera projetée en début de conférence.

19h30-20h00 : questions

20h00-21h30 : cocktail

21h30 : fin de l'évènement